

À MONS, 7 DÉTENUS DORMENT PAR TERRE

# Prisons : surpopulation record dans les quartiers pour femmes !

La prison de Mons connaît à nouveau un gros souci de surpopulation, surtout dans le quartier femmes. Ce jeudi, on dénombrait 55 détenues pour 27 places dans l'aile réservée aux femmes (et 343 détenus pour 274 places côté hommes). « J'en ai alerté ma hiérarchie dès la semaine dernière où nous avons eu jusqu'à 59 détenues », explique Axel Piers, le directeur. « Des transferts sont en cours (vers Lantin notamment, Ndlr), mais il faut attendre que tout cela s'organise. Cette surpopulation est un problème pour tout le monde : pour les détenus mais aussi pour le personnel ». Les tensions sont vives, nous confirme Éric Domaniecki, délégué CGSP à Mons. « Le nouveau bourgmestre Martin va nous recevoir le 29 mars ». La ville de Mons, sous l'ère Di Rupo, avait pris une ordonnance interdisant à la prison de Mons de dépasser 15 % de surpopulation, soit 379 détenus. Au-delà, la ville peut bloquer toute nouvelle arrivée. Mercredi, 7 détenues dormaient sur des matelas déposés par terre... Mais il nous revient que la surpopulation dans les quartiers

femmes touche toutes les prisons francophones et atteint des records. À Lantin, on compte 84 détenues pour 61 places, à Marche 17 détenues pour 12 places et à Berkendael 90 détenues pour 64 places. Soit, dans ces 4 prisons, 246 détenues pour 164 places, soit un taux de surpopulation de 50 %. Bien au-delà des 23 % enregistrés en moyenne sur l'ensemble des prisons du pays. Les prisons du Nord sont aussi impactées, mais moins lourdement. Bruges a 117 détenues pour 114 places, Gand en a 45 pour 39 places, Hasselt 46 pour 30 places et Hoogstraeten 16 pour 29 places. Mons connaît la situation la plus critique.

## « SITUATION INVIVABLE »

La directrice du quartier femme a d'ailleurs appelé les autres prisons à la rescousse en ces termes : « La situation est invivable pour les détenues et pour le personnel. L'ordre et la sécurité sont clairement compromis. Les conditions pour assurer une détention sûre et humaine ne sont plus réunies ». L'administration se dit consciente du problème et « cherche des solutions ». ●

FRANÇOISE DE HALLEUX